

DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BOURG
CANTON DE MIRIBEL
MAIRIE DE NEYRON

DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BOURG
CANTON DE MIRIBEL
MAIRIE DE NEYRON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 7 septembre 2022

**OBJET : Approbation du rapport
de gestion 2021 de la SPL SEGAPAL**

20220044

L'an deux mille vingt-deux, le sept
septembre, à 19H30, le Conseil Municipal
légalement convoqué s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANÇOIS, Maire

Étaient présents : BRIERE Matthieu, DELACOURT Marc, DUPLAN Véronique, FAURE
Sébastien, FAVREAU Julien, FRANCOIS Christine, GARCIA Nathalie, GAROUTTE Agnès,
GIRARD Jean-Yves, GRUFFAT Henri, HERVIS Jean-Pierre, JULLIEN Valérie, MENUT
Brigitte, NEDIALKOVA Krassi, PAYRE Raphael, PISTIL Raymond, QUEIREL Elodie,
VERDENET Clotilde

Pouvoirs : BOURGEOIS Rosaria donne pouvoir à GARCIA Nathalie, LARIVE Bruno donne
pouvoir à FRANCOIS Christine, MARQUIS Gérard donne pouvoir à GRUFFAT Henri,
TONDU Mathieu donne pouvoir à JULLIEN Valérie

Étaient absents : FLACEAU Chloé

Secrétaire de Séance : Henri GRUFFAT

Date de convocation du Conseil : 1^{er} septembre 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 18

Pouvoir : 4

Il est exposé que par décisions du 7 Mars 2022, le Conseil d'administration de la SPL
SEGAPAL a approuvé les termes de son rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos
le 31 décembre 2021 en vue de sa présentation à l'Assemblée générale.

Cette dernière, réunie le 13 Juin 2022, a été informée des conclusions de ce rapport et a approuvé
à l'unanimité les comptes annuels de l'année 2021 et les opérations traduites dans ces comptes.

En application des articles L. 1524-5 et L. 1531-1 du Code général des Collectivités
Territoriales, il convient que l'assemblée délibérante de chaque actionnaire examine à son tour le
rapport de gestion du Conseil d'administration.

Cet examen s'inscrit également dans l'organisation mise en place par la société SPL SEGAPAL,
Société Publique Locale gestion des espaces publics du Rhône-Amont, pour permettre aux
actionnaires d'exercer sur elle, collectivement et individuellement, un contrôle analogue à celui
qu'ils exercent sur leurs propres services, appelé contrôle analogue, constituant l'un des
principes fondateurs des SPL.

Accusé de réception en préfecture
109114102780202207300040
Date de réception préfecture : 16/09/2022

Notre collectivité est actionnaire de la SPL SEGAPAL, à ce titre nous sommes représentés à l'assemblée spéciale par monsieur Julien FAVREAU.

Il convient donc que nous soumettions à notre organe délibérante, un rapport annuel qui doit nous permettre de nous prononcer sur l'action de nos représentants au sein de la SPL et sur les missions de cette dernière.

Présentation :

La SEGAPAL, Société d'Economie Mixte, a été créée en 1979 afin de gérer et animer le Grand Parc Miribel Jonage.

Depuis le 29 juin 2012, la société revêt la forme juridique de Société Anonyme, dénommée de « Société Publique Locale de gestion des espaces publics du Rhône-Amont ». Son nom commercial reste SEGAPAL.

Détenue à 100 % par des collectivités territoriales, la SPL SEGAPAL exerce son activité exclusivement pour le compte de ses actionnaires, sur leurs territoires.

Actionnariat :

Le capital de la SPL SEGAPAL a été porté de 670 000 € à 699 949 € en 2016.

Le capital est réparti entre 20 collectivités actionnaires.

La Gouvernance de la SPL SEGAPAL :

Le Président est Monsieur Issam BENZEGHIBA.

Le Directeur Général est Monsieur Guillaume MAURY.

Le bureau :

Le Président est entouré de 4 vice-Présidents :

- Madame Nathalie DESCOURS, en charge de la communication et des relations publiques
- Madame Valérie POMMAZ, en charge de la cohésion et de la cohérence des territoires
- Monsieur Jean-Claude RAY, en charge de la transition écologique et de la certification ISO 9001
- Madame Anne REVEYRAND, en charge de la conciliation des usages

En 2021, les membres du bureau se sont réunis 6 fois.

L'assemblée Générale :

Représente l'ensemble des collectivités actionnaires.

Elle se réunit 1 fois par an pour approuver les comptes de la société.

Le conseil d'administration :

Il détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

18 administrateurs désignés par les assemblées délibérantes des collectivités actionnaires siègent au conseil d'administration.

Accusé de réception en préfecture
0011230427512022090712923004195
Date de réception Préfecture : 16/09/2022

En 2021, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

L'Assemblée spéciale :

Elle est composée des 14 représentants des collectivités actionnaires dont la part du capital ne leur permet pas d'être directement représentés au Conseil d'Administration. Deux membres de cette assemblée sont nommés au Conseil d'Administration.

En 2021, l'assemblée spéciale s'est réunie 4 fois.

Le comité d'Orientation et de Suivi :

Dirigé par le Président, les membres sont désignés par le Conseil d'Administration.

Le COS étudie les dossiers relatifs au suivi de l'entreprise (R.H., financier, opérations) ou encore les orientations possibles de la société afin de renforcer le contrôle analogue.

En 2021, l'assemblée spéciale s'est réunie 2 fois.

La commission d'appel d'offres :

Dirigé par le Président, les membres titulaires et suppléants sont désignés par le Conseil d'Administration.

La CAO examine les candidatures dans le cadre des appels d'offres.

En 2021, l'assemblée spéciale s'est réunie 3 fois.

Vie de l'entreprise

Les services

La SPL SEGAPAL emploie 69 salariés permanents, jusqu'à 110 en haute saison, réparti en 4 services opérationnels :

- Gestion des espaces naturels et surveillance
- Gestion des infrastructures et du patrimoine
- Développement et exploitation
- Restauration du fleuve Rhône

Les fonctions supports de la SPL SEGAPAL participent au bon fonctionnement de l'entreprise et accompagnent les équipes opérationnelles au quotidien : Administratif, Financier, Ressources-Humaines, Marché, Suivi qualité.

Domaines de compétences

- Gestion des espaces naturels et agricoles
- Surveillance des espaces naturels publics
- Aménagement et la maîtrise d'ouvrage déléguée d'études et de travaux
- Gestion des services et équipements publics (sportifs, de loisirs)
- Développement du tourisme local
- Pédagogie de l'environnement
- Encadrement d'activités sportives nautiques et terrestres.
- Animations et événements
- Gestion de la ressource en eau

Accusé de réception en préfecture
001-210102752-20220907-20220044-DE
Date de réception préfecture : 16/09/2022

Démarche qualité ISO 9001

La SPL SEGAPAL a entamé en 2009 une démarche qualité ISO 9001. Cette certification représente un référentiel propre au management de la qualité.

Afin de se conformer aux évolutions des normes en vigueur, la SPL SEGAPAL a passé avec succès son audit de renouvellement de certification ISO 9001 en octobre 2021 pour 3 ans.

Egalité professionnelle femmes-hommes : Index 2021

L'index égalité professionnelle femmes-hommes pour l'exercice 2021 s'élève à **93 sur 100**. **4 indicateurs** évaluent les inégalités entre femmes et hommes dans les entreprises sous la forme d'une note sur 100 :

- **Ecart de rémunération femmes-hommes 39/40 points** : L'indice se calcule par catégories socioprofessionnelles et par tranche d'âge, en prenant en compte ces répartitions l'écart s'inverse, il est plus favorable pour les femmes de + 0.9%. Les femmes composant l'effectif de la SEGAPAL sont globalement plus jeunes que les hommes.
- **L'écart de répartition des augmentations individuelles 35/ 35 points** : En 2021, 16 augmentations ont été attribuées dont : 4 affectées aux femmes soit 22,2%, 12 affectées aux hommes soit 24%
- **Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité 0/15 points** : Indicateur non pris en compte en 2021 aucun retour de congé maternité a été enregistré.
- **La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations 5/10 points** : Les 10 plus hautes rémunérations de la SEGAPAL sont attribuées à 2 femmes pour 8 hommes, se traduisant par une note de 5 points sur 10

Consolidation : La somme des points obtenue est de 79 (39 + 35 + 5) sur 85.

Soit une note de 93 sur 100 : $(79 / 85 * 100)$

Présentation des comptes annuels 2021

Les conventions liant les actionnaires à la SPL SEGAPAL

SYMALIM

- ▶ **Délégation de service public : Exploitation et l'animation du Grand Parc Miribel Jonage et l'entretien de la piste mode doux de l'Anneau bleu et ses haltes sur les berges du Canal de Jonage.**



**Sécuriser
l'alimentation en
eau potable de
l'agglomération
lyonnaise en qualité
et en quantité**



**Gérer les crues du
Rhône : écrêter les
crues sur l'île et
protéger les
riverains du
canal**



**Conserver, restaurer
les potentialités
écologiques des
milieux aquatiques**



**Accueillir et
sensibiliser
les publics**

La SPL SEGAPAL intervient actuellement dans le cadre d'une convention de Délégation de Service public d'une durée de 4 ans (2019-2022).



L'exercice 2021 est la 3ème année de la DSP et la 2ème année perturbée par la pandémie COVID 19. Si la baisse du chiffre d'affaires des activités commerciales est à noter, elle est la conséquence de la pandémie qui se traduit par une demande atone des entreprises.

Les recettes d'activités :

En 2021, les recettes d'activités s'élèvent à 1 682 K€. Elles sont supérieures à celles de 2020, mais elles sont inférieures de 12% à celles de 2019 (année de référence, *Ante Covid*).

Activités individuelles : Stoppées au 15 mars 2021, les recettes ont repris progressivement au 1er mai 2021. Le confinement se traduisait par une perte de recette de -19 K€ au 30 juin. La reprise s'est réalisée avec des contraintes de distanciations sociales qui limitent le nombre d'entrées à 1 200 personnes pour L'atol', mais le recul de ces recettes est principalement dû à la météo et la mise en place du pass sanitaire : Entrées ATOL - 38.6% (- 112K€).

A noter une progression significative des recettes «Golf» +23 % (+45K€)



Activités Groupes Entreprises : les recettes ont généré seulement 149 K€ de CA en 2021 contre 242 K€ au 31/12/2019.



Accusé de réception en préfecture
001-210102752-20220907-20220044-DE
Date de réception préfecture : 16/09/2022

Activités Groupes Enfants : les recettes sont supérieures à celle de 2019 (+16%) pour l'ensemble des activités, soit 338 K€ en 2021. Ces valeurs permettent un rapprochement aux objectifs fixés et ainsi elles permettent d'obtenir un reversement de 100% de la subvention d'équilibre lié aux groupes sociaux.



La Subvention d'équilibre :

Le montant comptabilisé pour l'exercice 2021 est **3 705K€**. Il se répartit par :

- Une subvention de base de **3 313K€**
- Une revalorisation de 1%, soit- + **33 K€**
- Une prise en charge de nouvelles missions non prévues dans la DSP pour **+59 K€** (Cloizu, Transport, transport collectif, adaptation Covid)
- Une affectation de **+300 K€** de la participation aux travaux de gros entretiens. Les années précédentes, ces crédits étaient budgétisés en Mandats

Autre subvention :

+200 K€ pour couvrir le financement des investissements à réaliser et à la charge de la SPL SEGAPAL (259 K€ ont été investis).

Les principales dépenses :

- 2 253 K€ en personnel
- 233 K€ d'achats
- 720 K€ d'entretien
- 739 K€ de prestations
- 195 K€ de fluides

Les outils mis en place démontrent clairement que la SPL SEGAPAL a su se réorganiser sans cesse afin de conserver un équilibre budgétaire de plus en plus inatteignable.

► *Mandats du Symalim : études et travaux*

- Rénovation équipement toilettes publiques
- Etude et assistance pour le réaménagement du site du Cloizu
- Contrat Local de Sécurité 2020
- Voirie et réseaux divers 2020
- Bâtiments 2020
- Site du Cloizu, petits aménagements et mise en œuvre des mesures compensatoires
- Milieux naturels et espaces verts 2020

- Etudes 2020 :
 - o Études et plan de gestion des espaces naturels et agricoles
 - o Audit énergétique bâtiments
 - o Etude de programmation pour la réalisation d'un pôle entreprise
- Remise en état du passage des deux lacs à la suite des crues
- Bâtiments 2021 :
 - o Sanitaires groupes à l'iloz'
 - o Mise en conformité sécurité incendie à l'atol'
 - o Mise en conformité du CAE
 - o Toiture du Morlet
- Equipement d'accueil du Public ou pédagogiques en diffus
- Milieux naturels et espaces verts : Plan Gestion forestier au Grand Gravier
- Viarhônga, mise en tourisme et développement des équipements d'accueil
- Création d'un tronçon « mode actifs » à l'entrée Sud du Grand Parc
- Réhabilitation des toitures du ce n°3

Rémunération obtenue : 29 K€

► Mission nouvelle : Mise en œuvre d'une démarche expérimentale de gestion des déchets au Grand Parc Miribel Jonage dans le cadre d'un Appel à manifestation Citéo



Nos équipes ont réalisé une nouvelle organisation de gestion des déchets sur la plage du Morlet et le Grand Morlet durant la période estivale :

- Mise en place de silos pour chaque type de déchets (OM, TRI, VERRE) aux entrées principales du site, en lieu et place des poubelles réparties sur l'ensemble de la plage.
- Campagne de sensibilisation et de médiation durant cette phase test.

Chiffre d'affaires: 46 K€

MÉTROPOLE DE LYON

► Entretien des espaces de l'accès sud du Parc Olympique Lyonnais



- Nettoyement de l'ensemble des espaces ouverts au publics,
- Fauchage des fossés, noues et bassin avec export des produits de coupe

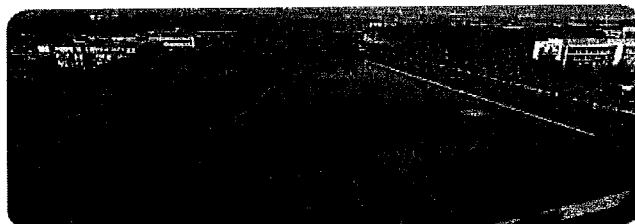
Accusé de réception en préfecture
001-210102752-20220907-20220044-DE
Date de réception en préfecture: 06/06/2022

- Soufflage de la voie verte & évacuation des feuilles mortes
- Arrachage systémique des plantes invasives : ambroisie chardons
- Suivi des dégradations de l'ensemble du mobilier présent et remise en état
- Contrôle de sécurité des équipements sportifs et ludiques
- Surveillance et maintien du bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques
- Entretien horticole des espaces verts et plantations

Chiffre d'affaires : 246 K€

► Entretien du Parc technologique de Saint-Priest

- Entretien, gestion forestière et d'élagage
- Gestion du mobilier
- Aménagements pour la faune
- Faucardage des plans d'eau
- Etudes naturalistes
- Maintenance des vélos
- Production de légumes au sein du potager de 1 000 m²
- Valorisation des circuits courts avec le restaurant de l'Hôtel et une épicerie solidaire
- Animation pédagogique auprès du grand public et de collégiens



Chiffre d'affaires : 143 K€

► Surveillance de la prise d'eau du lac des eaux bleues

- Sécurisation des équipements et des usagers du Grand Parc
- Médiation autour du site et la sécurité du public et des installations
- Faucardage, balisage terrestre et aquatique installé
- Accompagnement du personnel Eau du Grand Lyon pour réaliser les prélèvements d'eau
- Coordination de l'implantation de la prise d'eau de la Métropole de Lyon sur le lac des eaux bleues

Chiffre d'affaires : 183 K€

► Surveillance du captage d'eau potable de Crépieux Charmy

- Lutter contre les intrusions
- Informer les publics
- Vérifier les clôtures
- Vérifier l'intégrité du site
- Faire remonter les dysfonctionnements



Chiffre d'affaires : 16 K€

Accusé de réception en préfecture
001-210102752-20220907-20220044-DE
Date de réception préfecture : 16/09/2022

3CM

► Animation du comité de pilotage Natura 2000

- Animer et Mobiliser les acteurs
- Lancer les actions proposées par le DOCOB :
 - o Préserver la richesse du site et les milieux aquatiques
 - o Stopper la dégradation de certains sites sur un ensemble de 384 hectares
 - o Maintenir les fortes alluviales
 - o Préserver les pelouses sèches
 - o Encadrer la fréquentation humaine
 - o Améliorer la connaissance du site

Chiffre d'affaires : 11 K€

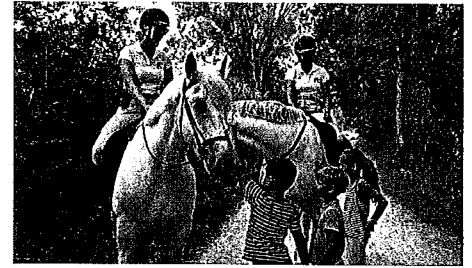
► Entretien d'espace vert (pelouses sèches)

Chiffre d'affaires : 4 K€

MEYZIEU

► Brigade équestre

- Prévention, médiation et surveillance en lien avec la police municipale et le centre de supervision urbain
- 2 cavaliers, 25 interventions en Juillet & Aout



Chiffre d'affaires : 12 K€

NIEVROZ

► Entretien des espaces verts

- Taille & élagage
- Désherbage
- Nettoyage
- Evacuation des déchets

Chiffre d'affaires : 4 K€

VAULX-EN-VELIN

► Brigade équestre

- Prévention, médiation et surveillance en lien avec la police municipale et le centre de supervision urbain
- 2 cavaliers, 14 interventions en Juillet & Aout



Accusé de réception en préfecture
001-21010
Date de réception préfecture : 16/09/2022
Chiffre d'affaires : 4 K€

VILLETTE D'ANTHON

► Entretien sentier pédestre bords du Rhône

- Taille, élagage
- Désherbage, Nettoyage
- Evacuation des déchets

Chiffre d'affaires : 4 K€

Résultat 2021 :

Résultat Net : -26 589 €

Produits d'exploitations : 6 672 K€

Produits Frais Généraux : 224 334 €

➡ **Le compte de résultat 2021** s'établit à 6 895 k€ en charges et à 6 869 k€ en produits, pour un résultat net de - 26 k€. La nouvelle configuration, intégrant les recettes et les dépenses de l'ex-régie depuis l'exercice 2019, se traduit par une augmentation des charges et des produits de l'ordre de 2 400 K€ à 3 000 K€. Cette valeur correspond approximativement aux charges directes de l'ex régie hors rémunération.

➡ **Le résultat d'exploitation 2021** s'élève à - 199 k€. Soit un deuxième exercice déficitaire correspondant aux périodes COVID. Le résultat cumulé depuis début 2019, première année de la nouvelle DSP, est égal à - 282K€, la délégation contribue fortement à ce résultat.

Ce résultat négatif reste encourageant au vu du déroulement de l'exercice 2021 (Covid et météo). Il confirme la gestion saine de la SPL SEGAPAL et les efforts de gestion de notre Société puisque celle-ci travaille sur un périmètre contraint. Les conditions d'application de cette DSP obligent notre société à trouver chaque année des nouvelles marges de productivité pour atténuer l'augmentation des charges qui ne sont pas compensées.

Le développement de la SPL SEGAPAL se traduit par une évolution des activités hors DSP. Le professionnalisme de nos équipes est reconnu par nos actionnaires qui de fait sollicitent de nouvelles missions.

La nouvelle direction a la volonté de se réorganiser afin de s'adapter au mieux aux enjeux fixés par nos actionnaires. Les différents départs permettront une réorganisation et seront une source de dynamisme pour développer notre société.

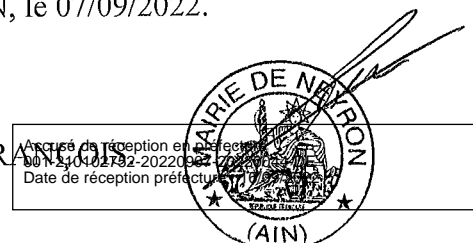
LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE : d'approuver le rapport de gestion 2021 de la SPL SEGAPAL.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

A NEYRON, le 07/09/2022.

La Maire

Christine FR



Transmission à la Préfecture le :
Réception par la Préfecture le :